

ASSOCIATION BRIVE-SIKASSO

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 09 JUIN 2023 Salle Chadourne

Michel Blancher ouvre l'AG en saluant la présence de Frédéric Soulier, Maire de Brive et président de la CABB, d'Annabelle Reydy, conseillère régionale, représentant le président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de Sandrine Berger, directrice adjointe du centre hospitalier de Brive ; il excuse M Alexandre Bonnie, conseiller délégué à la jeunesse et aux relations internationales, de MM François Gauthiez DG du CH de Brive, Michel da-Cunha, directeur adjoint du CH, de Germaine Blanc, présidente du Trait d'Union Briviste, de Mme Isabelle Bielli-Nadeau, directrice de la clinique des Cèdres et de Mme Sophie Chambon, chef de cabinet du Maire.

Michel Blancher demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour Michel Desrameaux, récemment décédé, ancien administrateur de l'association, ami du Mali et de Sikasso, qui avait effectué sa première mission en 1993 et qui s'était particulièrement investi dans le projet de centre culturel. Il indique que la date retenue (9 juin) n'était sans doute pas la plus propice pour susciter la fréquentation de l'AG mais qu'elle avait été décidée en fonction des événements qui secouent les relations franco-maliennes, lesquelles impactent les coopérations décentralisées.

L'an passé il avait mis en avant :

- La présence d'une importante délégation sikassoise, qui témoignait de l'ardent attachement de la Commune urbaine de Sikasso à la Ville de Brive, venue participer à quelques-uns des événements marquant le 40^{ème} anniversaire du jumelage,
- Le soutien constant de la Ville de Brive et de son Maire Frédéric Soulier à la cause de la coopération et à l'association Brive-Sikasso,
- Le nouveau mode de fonctionnement du jumelage, induit par les difficultés de se rendre sur site.

Il aborde les traits essentiels qui caractérisent le cadre réglementaire des relations entre Brive et Sikasso, défini par le gouvernement malien en novembre 2022 et s'appliquant tant aux collectivités qu'aux associations. Ce cadre est contraignant et il a fait l'objet d'échanges écrits et oraux entre ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'ambassade de France à Bamako, les collectivités et associations françaises et Cités Unies France pour clarifier les points qui le nécessitent et échanger sur les pratiques respectives. S'agissant de décisions étatiques qui s'imposent, le bureau de l'association a rencontré le Maire de Brive, A Bonnie, G Cabrol et S Chambon le 30 mai pour exposer clairement les problématiques, les contacts avec les Elus de Sikasso et l'association Teriya, et proposer des préconisations. F Soulier délivrera en fin d'AG les décisions prises par la Ville.

Le défi majeur consiste à se réinventer en s'appuyant sur le solide socle que représente 40 ans d'amitié et de coopération.

Il indique avoir des contacts réguliers avec le SG de la mairie, Koué Dioma, et Abou Dramane Bamba, président de Teriya et indique que les relations restent aussi confiantes et fluides qu'auparavant. La volonté sikassoise est ferme tant sur le maintien des relations que sur la poursuite des projets, qui trouve sa traduction à travers un « projet-test », validé par la mairie et Teriya, pour vérifier la faisabilité et s'assurer du process.

Il revient sur le programme riche, éclectique et diversifié des 40 ans du jumelage ayant couvert le spectre culturel et de l'animation et souligne la parfaite osmose entre les services municipaux concernés et Brive-Sikasso pour aboutir à des spectacles de qualité couvrant la période octobre 2022 à février 2023. Le détail en est donné dans le rapport joint.

I – RAPPORT MORAL ET D’ACTIVITE DE L’EXERCICE 2020

M. BLANCHER et les vice-présidents, chacun dans leur domaine, présentent le rapport d’activité de l’année 2022 synthétisé dans le document annexé.

Ce rapport d’activité est adopté à l’unanimité.

II – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES

F. BASTIDE présente le rapport financier (cf annexe).

Ce rapport financier est adopté à l’unanimité.

Les commissaires aux comptes, ont constaté la concordance des comptes entre la comptabilité et les relevés bancaires.

III – BUDGET PREVISIONNEL 2023

Ce budget prévisionnel est présenté par F. BASTIDE et figure en annexe.
Le budget prévisionnel est adopté à l’unanimité.

IV – COTISATION 2023

Il est adopté à l’unanimité le maintien du montant actuel :
20 € par adhérent, ou 35 € pour un couple.

V – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Les candidats renouvelables sont : M. CELERIER, D. FOURNIAL, R. LARNAUDIE, C. POUGET, D. RAMBAUD, M. BLANCHER.
Ces 6 administrateurs sont réélus à l’unanimité.

L’AG valide également la rentrée au CA d’Annette SAUKIERE et d’Hélène HOULGATE.

VI – ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Sandrine BERGER et Catherine CENON sont réélues à l’unanimité.

Frédéric Soulier clôture cette AG en

- Mettant en exergue la belle relation de confiance avec Sikasso qui dure depuis 40 ans, ainsi que l’honnêteté et la lucidité de Brive-Sikasso dans ses analyses et ses propositions,
- Livrant ses réflexions sur les relations France-Afrique dont le caractère privilégié s’estompe à grande vitesse et en comprenant la prudence du MEAE,
- Soulignant la force du pouvoir médiatique et des réseaux sociaux, manipulés par des puissances extérieures, qui dessert la France,

- Annonçant la poursuite des relations avec Sikasso «pas de rupture de solidarité avec Sikasso », en prenant en compte la ferme volonté des Elus sikassoïses de continuer l'engagement de coopération et les possibilités réelles de coopération,
- Appelant à une refondation du jumelage pour tenir compte des contraintes actuelles, sans se dissimuler les difficultés.

Le secrétaire

Henri LAUZERAL

Le Président

Michel BLANCHER